

PREVENTION DU RISQUE INFECTIEUX : BILAN POSITIF POUR LES EQUIPES MOBILES D'HYGIENE INTERVENANT EN EHPAD

À l'occasion de la 6^e édition de la semaine nationale de sécurité des patients, l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes dresse un bilan positif des équipes mobiles d'hygiène (EMH) créées en 2013 pour lutter contre le risque infectieux dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de la région.

Les établissements médico-sociaux où résident en collectivité des personnes souvent très dépendantes et fragiles sont particulièrement confrontés au risque infectieux. Celui-ci est notamment majoré en Ehpad du fait des polyopathologies associées au vieillissement du système immunitaire des résidents.

En parallèle du développement des mesures de surveillance sanitaire impactant les Ehpad (maladies à déclaration obligatoires, signalement des phénomènes épidémiques à l'ARS...), la lutte contre le risque infectieux est un des axes fort du Projet régional de santé 2012-2017 de l'ex-ARS Rhône-Alpes. La création, en 2013, des équipes mobiles d'hygiène intervenant en Ehpad était une réponse innovante à cette problématique.

UNE ORGANISATION INNOVANTE DE PREVENTION CONTRE LE RISQUE INFECTIEUX EN EHPAD.

Les EMH, gérées par les centres hospitaliers, ont pour mission d'aider les Ehpad à formaliser leur politique en matière de prévention du risque infectieux par des mesures organisationnelles, la définition d'un programme d'actions et l'élaboration de protocoles spécifiques tels que : les précautions à observer en matière d'hygiène lors des soins ; les conduites à tenir en situation d'épidémies au sein des établissements.

Elles interviennent également auprès des établissements en cas d'évènement de nature infectieuse comme par exemple lors d'épidémies de gastroentérites, d'infections respiratoires ou de gale, mais aussi lors de cas de légionelloses ou de résidents porteurs de bactéries multi-résistantes.

Chiffres clés



3,2 M€

issu du Fonds d'intervention régional (FIR) géré par l'ARS pour financer l'intervention d'EMH en Ehpad.



620

Nombre d'Ehpad qui bénéficient de l'intervention d'une équipe d'hygiène en ex-Rhône-Alpes, soit 88% des établissements de ce territoire.



78%

Part des établissements ayant déclaré une amélioration dans leur gestion des évènements infectieux depuis l'intervention des EMH.



98%

de satisfaction globale exprimée au regard de l'intervention d'EMH dans les établissements.

UNE MEILLEURE GESTION DES EVENEMENTS INFECTIEUX EN EHPAD

Une évaluation de l'impact des EMH sur la gestion des événements de nature infectieuse par les Ehpad a été réalisée en 2016 par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes en lien avec l'ARLIN Rhône-Alpes. Le bilan est très satisfaisant comme le soulignent les chiffres clés présentés précédemment. Les Ehpad sont mieux sensibilisés à la détection précoce et à la mise en place rapide de mesures de contrôle de ces événements infectieux.

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a par ailleurs engagé depuis septembre 2016 une expérimentation d'EMH pour des établissements médico-sociaux accueillant des personnes handicapées (maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueil médicalisés) sur le secteur de Villefranche-sur-Saône (Rhône) en s'appuyant sur l'équipe déjà existante pour les Ehpad installés sur ce territoire. Cette expérimentation fera l'objet d'une première évaluation en juin 2017 puis d'un bilan plus complet au terme de deux ans de fonctionnement.

Contact presse

Julie SOMA

Délégation à l'information
et à la communication

04 27 86 55 55

ars-ara-presse@ars.sante.fr

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes a été créée le 1^{er} janvier 2016.

Cet établissement public, constitué de près de 950 collaborateurs, est un opérateur de l'État et de l'Assurance Maladie. L'ARS met en œuvre, au niveau régional, la politique de santé publique selon trois grandes missions : la protection et la promotion de la santé, la régulation de l'offre de santé dans les secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social, l'appui à l'efficacité des établissements et des services sanitaires et médico-sociaux. L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes est présente dans les 12 départements de la région. Son siège est situé à Lyon et à Clermont-Ferrand. Elle dispose de 12 délégations départementales à Bourg-en-Bresse, Yzeure, Privas, Aurillac, Valence, Grenoble, Saint-Étienne, Le Puy en Velay, Clermont-Ferrand, Lyon, Chambéry et Annecy.

